

PREMIERES ASSISES AFRICAINES DU LEASING

Casablanca, 8 mai 2017

MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT DE L'APSF

Monsieur le Directeur Général de Bank Al-Maghrib, Monsieur le Directeur de la SFI, Monsieur le Vice-Président de Leaseurope, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

La langue de bois aurait peut-être voulu que je vous souhaite la bienvenue en me lançant dans des envolées lyriques où il serait question de vous accueillir dans votre deuxième pays, etc... etc...

Je m'en tiendrais à vous dire simplement : soyez les bienvenus au Maroc pour ceux qui viennent ici pour la première fois. Les amis qui le connaissent savent, eux, qu'ils ont été et sont toujours les bienvenus.

Feu sa majesté Hassan II, Père du Souverain actuel Sa Majesté Mohammed VI, disait que le Maroc est un arbre dont les racines plongent en Afrique et qui respire par ses branches et ses feuilles en Europe. C'est dire l'africanité de ce pays et sa détermination à œuvrer pour une Afrique émancipée, bien portante et prospère.

Je crois que nous pouvons d'ores et déjà nous congratuler pour cette première rencontre qui réunit, à n'en pas douter, des représentants de la fine fleur des opérateurs de leasing et de leurs partenaires en Afrique. Avec les responsables de la SFI et à leur tête monsieur Riadh Naouar qui incarne à nos yeux l'homme qui œuvre inlassablement pour le développement du leasing dans notre continent qui en a bien besoin.

Je saisis cette occasion pour vous féliciter, si Riadh, pour votre promotion et vous souhaiter plein succès dans vos nouvelles responsabilités ! Nos vœux de succès vont également à m. Jonathan Gigin qui a pris votre relève.

Mesdames, Messieurs,

Le leasing au Maroc a toujours été pratiqué et continue à l'être de manière « informelle », sous forme de location de matériel et d'outils servant dans l'agriculture, le bâtiment, la restauration...pour des petites durées.

Il a fait son apparition sous sa forme moderne en 1965. Ce qui confère au Maroc une expérience avérée et

reconnue. Expérience que l'APSF n'a pas manqué de partager et continue de partager avec certains pays du continent et même au-delà, soit de manière bilatérale, soit dans le cadre de missions d'information et d'échange d'expérience organisées par la SFI.

C'est dans cet esprit de «partage» qu'est née l'idée d'organiser ces «Premières assises africaines du leasing» en partenariat avec la SFI.

Dans un environnement économique et réglementaire disparate, ces assises nous permettront de débattre des préalables et des initiatives possibles pour poser les premiers jalons d'un marché interafricain du leasing. Nous discuterons, à cet égard, au vu de l'éventail de disciplines auxquelles fait appel le crédit-bail (droit, finance, fiscalité, comptabilité ...), des possibilités et des modalités de convergence des règles et des procédures appliquées à ce métier. L'enjeu étant, in fine, de renforcer le développement du crédit-bail en Afrique et, partant, d'améliorer l'accès au financement des Pme du continent.

Monsieur le Directeur Général de la Banque Centrale du Maroc, merci pour votre participation à la séance inaugurale de ce rendez-vous africain du leasing.

Permettez-moi de souligner, ici, l'intérêt de la banque centrale pour le leasing et plus généralement pour tous les métiers de financement spécialisés. J'ai encore en mémoire, alors que l'APSF recevait monsieur le Gouverneur il y a encore moins d'une année à l'occasion de son assemblée annuelle, sa vive recommandation de promouvoir un partenariat win-win en Afrique et de faire en sorte que les courants d'affaires portés par le Maroc avec les pays sub-sahariens se développent dans l'intérêt bien compris de tous.

Monsieur le Vice-Président de Leaseurope, je vous remercie des efforts que vous avez dû déployer pour réorganiser votre agenda et être présent parmi nous. nul doute que votre éclairage sur l'expérience de la fédération européenne de leasing nous sera des plus précieux pour voir germer, pourquoi pas, un marché africain du leasing et de construire une fédération continentale digne de ce nom.

Mesdames, Messieurs,

Déjà, au sein d'un même pays, et je prends ici l'exemple du Maroc - disons le mot - l'ambiguïté sur le statut des sociétés de leasing a longtemps prévalu, et on n'a pas toujours su ou voulu savoir si elles étaient des entreprises de location ou des entreprises de financement. La société de leasing a été considérée tantôt bailleur de fonds, tantôt bailleur de biens.

La question semble avoir été définitivement tranchée avec la loi bancaire de 1993 qui définit, pour la première fois, dans le droit marocain, le crédit-bail et qualifie les entreprises de leasing de sociétés de financement, en les érigeant en établissements de crédit.

Alors, si au sein d'un seul et même pays, on a tardé à lever l'ambiguïté, qu'en serait-il a fortiori au niveau de tout un continent ? L'équation est complexe, d'autant que, d'un pays à l'autre, les législations ne s'inspirent

pas du même droit : les uns privilégient le modèle français qui prône la prééminence de la propriété juridique des biens donnés en leasing, les autres, le modèle anglo-saxon qui accorde la primauté à la réalité économique.

Permettez-moi également de partager avec vous une réflexion personnelle quant à la vocation du leasing dans un continent comme le nôtre. Avec 1 milliard 200 millions d'âmes, pour la plupart des jeunes en quête d'emplois, n'y a-t-il pas matière pour le leasing d'accompagner les auto-entrepreneurs et donc de faire preuve de créativité en adaptant son offre et ses procédures à ces créateurs de richesse ?

Mesdames, Messieurs,

Nos éminents intervenants effectueront aujourd'hui, à travers trois panels, un large tour d'horizon du développement du leasing en Afrique.

- > Panel 1 : Panorama africain du leasing ;
- > Panel 2 : Vers un marché africain du leasing ;
- > Panel 3 : Marketing et développement du leasing en Afrique.

Je remercie pour leur disponibilité et leur implication :

- > M. Pierre Kam, Président de Camlease, «Cameroon Leasing Association» ;
- > M. Toochukwu Agwuncha, Président d'ELAN, «Equipment leasing association of Nigeria»;
- > M. Abdesslam Bouirig, Président de la section crédit-bail de l'APSF, ainsi que l'ensemble de ses collègues, dirigeants des sociétés de leasing marocaines ;
- > M. Nizar Snoussi, consultant SFI ;
- > M. Hassan Kettani, avocat à la cour suprême ;
- > M. Jonathan Gigin, Directeur à la SFI ;
- > M. Edouard Leefsma, responsable du développement du leasing en Afrique au sein de BNP Paribas, France.

Je remercie aussi les personnalités qui ont bien voulu modérer les débats :

- > M. Abashi Shamamba, de «l'Economiste» ;
- > M. Mamadou Diop, Président de la «Commission Afrique & Sud-Sud» du patronat marocain ;

> M. Saad Benmansour, Directeur de «la Vie éco».

Je n'oublie pas tout naturellement de remercier et de féliciter le comité d'organisation, avec à sa tête si Mohamed Tehraoui, le maestro du leasing marocain. un mot enfin, pour vous annoncer que, en marge de ces assises, et avec l'appui de la SFI, se tiendra, demain, ici même, l'assemblée Générale constitutive de la Fédération africaine de leasing. l'un des objectifs de cette Fédération, qui consiste à œuvrer à l'harmonisation des législations et des réglementations en matière de leasing en Afrique, s'inscrit dans la droite ligne des débats d'aujourd'hui. Je souhaite plein succès à nos travaux et longue vie à la future Fédération africaine du leasing.

Merci de votre attention.